

Etablissements scolaires

Huppés ou modestes, seul le résultat compte

Aucune frustration ne doit exister chez ceux qui fréquentent des lycées si la même connaissance leur est dispensée, concluent les candidats au concours de dissertation sur les mœurs.

Par Adrienne Engono Moussang

Un groupe de dix-huit candidats des classes de terminale des lycées et collèges de Yaoundé s'est penché sur : «L'existence des établissements scolaires huppés avec des frais de scolarité astronomiques à côté des lycées plus modestes ne constitue-t-elle pas un motif de frustration préjudiciable à la construction de la cohésion sociale?». C'est l'un des douze sujets proposés dans le cadre du concours de dissertation sur les mœurs, initiative de la délégation départementale des Enseignements secondaires du Mfoundi, en collaboration avec le quotidien Mutations et l'Ong PichNet.

La cohabitation est de plus en plus visible, renseigné globalement les candidats. Ceux qui vont dans les lycées modestes s'en veulent parfois de ne pouvoir bénéficier du privilège de s'asseoir en effectif réduit par classe, sur des bancs dignes de ce nom et sans être perturbés par le bruit des gouttes d'eau de pluie retenues par une dalle ou un plafond fait de staff des bâtiment dont les murs et le sol sont revêtus de marbre. Parfois, il se demandent pourquoi ils ne peuvent pas goûter, comme leurs congénères, aux délices d'une cour de récréation couverte de pavés, pour rejoindre leurs salles de classes et de faire l'activité sportive sur des installations pas très différentes de celles prescrites par les normes en la matière, au lieu des trottoirs et des sites rocailleux sur lesquels ils se blessent régulièrement. Ils disent même qu'ils sont parfois tentés de rester définitivement dans ces enceintes luxueuses quand il leur arrive de s'y retrouver pour une activité interscolaire.



Des élèves dans un établissement de la place.

Mais à la fin de leur mirage, nos dix-huit jeunes reviennent sur terre pour comprendre qu'aussi longtemps que vivront les hommes, il existera des inégalités. En interpellant les familles pour qu'ils inculquent cette réalité aux enfants dès le bas âge, ils se convainquent de ce que, même si tout ceci peut contribuer à fausser les données du principe d'égalité de chances en rappelant aux pauvres leur condition de démunis, ce qui est considéré comme inégalité doit cesser d'être un motif de frustration, pour plutôt se muer en motivation. Les jeunes des deux classes sociales doivent néanmoins apprendre à se compléter. Etudier ensemble par exemple, étant donné que les enseignants de ces établissements privés huppés sont des titulaires dans les ly-

cées modestes. Une leçon du vivre ensemble, n'est-ce pas ? Ce que veut d'ailleurs promouvoir Parfait Eloundou Enyégue, enseignant à la Cornell University aux Etats-Unis, très préoccupé par les questions de développement. Un développement qui, pour lui, passe par la réussite scolaire des jeunes pour une bonne insertion socioprofessionnelle. Le Pr Eloundou est d'ailleurs l'un des principaux promoteurs du concours de dissertation sur les mœurs. Tous les candidats se sont lâchés, mais Virginie Huguette Djoum du lycée de Mballa II, Leo Simplicie Ngounou du lycée bilingue d'Ekounou et Lutresse Paola Mbianda Nganguet du collège Marie Jésus de Simbock, occupent respectivement les trois premières places. Synonymes de primes.

Virginie Huguette Djoum

Gagnante à l'esprit positif

Cette élève de 19 ans en classe de terminale A4 espagnol au lycée de Mballa II confie que son succès relève de la confiance qu'elle a en elle.

Par Jean-Christophe Ongagna (Stagiaire)

La frustration des élèves liée à l'existence d'établissements scolaires huppés à côté de ceux plus modestes, facteur préjudiciable à la construction de la cohésion sociale. Telle est la problématique du sujet qui a permis à Virginie Huguette Djoum d'arriver en première position au terme des corrections et des délibérations du jury il y a quelques jours. Inscrite en terminale A4 espagnol au lycée de Mballa II dans l'arrondissement de Yaoundé Ier, elle révèle à ce propos dans un bref entretien qu'elle a traité ledit sujet dans une démarche dialectique. Sa conclusion, rappelle-t-elle, serait une coopération forte et tous azimuts entre les élèves issus de ces deux types d'établissements dans la société, nonobstant la cohésion sociale qui, examinée sur cet aspect, semble réellement être menacée. Ce résultat, l'élève de 19 ans ne le soupçonnait pas et semble être surprise par sa brillante prestation. Elle ne réalise pas encore être arrivée en première position : «Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis demandée comment est-ce pos-

sible ? (...) Je ne m'y attendais vraiment pas. (...) Mon résultat me surprend. Mais à mon sens, c'était une bonne mise à l'épreuve qui m'a permis de dépasser mes limites et j'en suis fière aujourd'hui», relate-t-elle avec émoi sa belle aventure. Une tentative qui au final pour elle, fait tâche d'huile et constitue une belle expérience réussie. Sur la base de laquelle, elle adresse des conseils à l'endroit des jeunes comme elle : avoir le sens de l'initiative, la confiance en soi, garder l'esprit positif, ne pas se sous-estimer et enfin, « toujours se dire je peux » !

Arrivée en première position, Virginie Huguette Djoum a des projets en vue, qu'elle compte réaliser avec son prix. Elle pense par exemple, avec ses 50.000 F.cfa, financer une formation qui la tient à cœur : «Je voudrais suivre une formation en secrétariat bureautique afin de me divertir, mais surtout, afin d'apprendre», dit-elle. Dans le cas où ce projet s'avère dispendieux, son plan B serait de pouvoir simplement se «mettre à la page de la mode» ; plus précisément,



«refaire sa garde robes pendant les vacances qui arrivent à grands pas». Après l'obtention de son baccalauréat cette année, espère-t-elle, la lauréate du concours sur les mœurs en milieu scolaire pense aller dans une université d'Etat, à défaut, de suivre une formation professionnelle.

ensemble des forces
dissertative